Des exemples d'activités qui cadrent dans l'esprit des journées d'étude et d'encadrement

POUR L'ÉTUDIANT	POUR L'ENSEIGNANT
- Mise à jour dans ses travaux personnels; - Travaux d'équipe; - Répit, récupération, repos, retour à la maison; - Rencontre au besoin avec des enseignants, activités de soutien, de reprise d'examen, de mise à niveau et d'encadrement; - Activités parascolaires. - Exceptionnellement, activités d'apprentissage (ex. : voyage d'étude, colloque, stage, …), autres que des cours, difficiles à organiser dans les activités pédagogiques, et qui sont comptabilisées dans les 16 semaines de cours.	- Disponibilité pour faire de l'encadrement et du soutien en dehors des périodes de cours, rencontrer des étudiants individuellement ou en sous-groupes; - Rencontres de concertation entre enseignants ou autres intervenants; - Correction ou préparation de cours; - Réunions départementales, de comités de programme, de comités divers; - Activités de perfectionnement au Cégep ou à l'extérieur; - Représentations auprès de milieux de stage, d'organismes extérieurs; - Transfert d'expertise entre enseignants, activités d'insertion professionnelle, parrainage; - Travail sur des mandats spécifiques du département ou du programme; - Exceptionnellement, activités d'apprentissage (ex. : voyage d'étude, colloque, stage, …), autres que des cours, difficiles à organiser dans les activités pédagogiques, et qui sont comptabilisées dans les 16 semaines de cours. Dans ces cas, des mesures doivent être prévues pour ne pas pénaliser les étudiantes ou les étudiants ne pouvant participer à ces activités; - La DEP peut autoriser exceptionnellement la reprise d'un cours perdu pour des raisons de maladie. Cette reprise doit toutefois se faire en formation à distance.